Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 022-212201222-20260326-NM260326DEL08-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de délégués :
en exercice : 15
présents : 14
votants : 15

L'an deux mille vingt-six
le : vingt-six mars
le Conseil Municipal de la Commune de **LAURENAN**
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier RIVALLAN,
Maire.

Date de convocation : 20/03/2026

OBJET :
HAMEAU DE LA FORGE
VENTE DU LOT N° 02

PRESENTS : RIVALLAN Olivier, Maire, DANIEL Yoan, RIVALLAN RIVALLAN Fabienne, LORAND Evelyne, BARBE Valérie, ROCABOY Roland, MOISAN Solène, BARBE Gildas, SOUVRE Marie-Pascale, MACE Anthony, CAILLIBOTTE Danièle, DALMASSE David, CHEVALIER Gaëtan, LEMEE Mickaël.

N° 2026-26/03-n° 08

ABSENTS : RISSEL Aurélie (excusée)

SECRETAIRE DE SEANCE : LORAND Evelyne

Pouvoir de vote donné à RIVALLAN Olivier de RISSEL Aurélie.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu un courrier de Madame Sandra PINARD en date du 20 mars dernier dans lequel elle indique qu'elle souhaite acquérir un lot du lotissement Hameau de la Forge.

Elle souhaite réserver le lot n° 02 de 610 m². Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le prix qui est fixé à 18.00 € HT le m², soit la somme de 10 980.00 € HT, soit 12 401.50 euros TTC avec la TVA sur marge.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, avec 15 voix pour (dont 1 pouvoir) le Conseil Municipal

- EMET un avis favorable pour la vente de ce lot n° 02 de 610 m² à Madame Sandra PINARD au prix de 10 980.00 euros HT.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette vente.
- PRECISE que la transaction se fera chez Me PINCEMIN à PLEMET.

Certifié exécutoire
Reçu en Sous-Préfecture
le :
Publié ou Notifié

le :

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour copie conforme,

Secrétaire de séance

Evelyne LORAND

Le Maire,

Olivier RIVALLAN